

Portrait de Jean Baptiste Honoré BELLIARD

Maire de Montamisé de 1830 à 1852

Préambule

Jean Baptiste Honoré Belliard est issu d'une famille de marchand, négociant. Il va acquérir le manoir de Mortier à Montamisé et en 1830, il sera nommé par le préfet, maire de Montamisé. C'est son histoire que nous allons vous raconter mais aussi une tranche de vie communale sous sa mandature.

Sa situation familiale

Jean Baptiste Honoré Belliard est né le 15 pluviôse an VII de la République française, soit le 3 février 1799 à Gourgé (Deux-Sèvres).

Il est le fils de Pierre Augustin Belliard (1766-1843), agriculteur et propriétaire à Gourgé et de Marie Julie Esquot (1761-1823). Son grand-père paternel Jacques René Belliard (1721-1782) est marchand, négociant, receveur du château de St Loup sur Thouet (79), là commence une longue lignée ascendante de marchands, centrée sur St Loup sur Thouet.

JBH Belliard va se marier le 22 octobre 1821 à Poitiers avec Hélène Laure Pavie (1803-1882) celle-ci est la fille d'une riche famille de la bourgeoisie poitevine, son père Jean Joseph Pavie (1754-1828) est marchand, banquier, juge du tribunal de commerce de Poitiers et sa mère Rose Madeleine Partenay (1771-1852).

Le couple aura deux enfants, un garçon Joseph Hector (1826-1907), banquier qui va se marier avec Marie Fanny Chesnon (1836-1906) et une fille, Julie, Elisa, « Laure » Belliard (1824-1864) qui va se marier avec Vincent Aimé Martineau (1818-1892) avoué près de la cour royale de Poitiers, ils auront trois enfants dont Roger Martineau qui deviendra Général de brigade et Officier de la Légion d'Honneur...

JBH Belliard décède à son domicile du 10 rue du Petit Séminaire à Poitiers, le 17 janvier 1876 à l'âge de 76 ans.

JBH Belliard, Maire de Montamisé (1830-1852)

La révolution des 27-28-29 juillet 1830 va amener au pouvoir le roi Louis-Philippe (le 9 août 1830, le duc d'Orléans devient roi des Français sous le nom de Louis-Philippe).

Le précédent maire de Montamisé, le baron Hilaire Taveau de Morthemmer est suspendu de ses fonctions et le 26 septembre 1830, le préfet nomme JBH Belliard, maire de Montamisé avec Pierre Girault comme adjoint.

Le 26 décembre 1830, le nouveau conseil municipal prête serment au roi des Français et à la Charte.

La grande affaire du maire et de son conseil va être la question scolaire. La commune n'a pas d'école et la loi de 1833 dite loi Guizot sur l'instruction primaire indique : « Les pouvoirs publics ont la charge de l'enseignement primaire. Cet enseignement qui n'est pas obligatoire sera gratuit pour les indigents. Les autres élèves paieront au maître une rétribution, le droit d'écologie, qui s'ajoutera à son traitement. Chaque commune, seule ou réunie à d'autres doit posséder une école primaire ». « Le 15 décembre 1833, conformément à la Loi Guizot sur l'enseignement primaire, le conseil municipal décide de prendre en location une maison pour y établir l'école et loger l'instituteur. Quatre ans plus tard, un premier instituteur, Pierre Moreau, est désigné pour tenir l'unique classe de garçons, tandis qu'une école privée de filles est fondée à la Jourie. En 1838, on projette de construire une nouvelle école sur la place de l'église, à l'emplacement de l'ancien cimetière, mais le projet n'aboutit pas.

Le 1er décembre 1839 enfin, la municipalité prend en location auprès de Jean Rose, cultivateur au bourg, une maison composée "d'une chambre basse, d'une chambre haute, d'un cabinet, d'un grenier, un cellier, une boutique, un jardin situé entre la maison et les servitudes", le tout situé au bord de la route de Montamisé à Saint-Georges (il s'agit sans doute des parcelles B7 300bis et 307, achetées par Jean Rose en 1824 ; en tout état de cause, la description et la situation de cette maison ne peuvent pas correspondre à la maison du 5 rue des Ecoles, qualifiée d'ancienne école par la tradition orale). En 1850, la « maison Rose » s'avère déjà trop petite pour abriter l'école de garçons, le logement de l'instituteur et la mairie. Charles Arnault-Ménardière, propriétaire et conseiller municipal, propose alors de vendre à la municipalité une maison qu'il possède dans le bourg (actuel 5 rue des Ecoles, parcelles B7 254 et 255 du cadastre de 1817). La classe y déménage dès 1851, mais le projet échoue en 1853 et les élèves reviennent dans la « maison Rose ». Le 23 juillet 1853, un nouveau bail est conclu avec Jean Rose... » (1)

Dans sa délibération du 25 mai 1834, le conseil municipal autorise M. le curé à construire une sacristie à ses frais, sous la responsabilité de M. Baillargeaux, entrepreneur à Poitiers. Puis le conseil est d'avis que la commune ait un garde-champêtre. Le 5 juin 1834 celui-ci est nommé, il s'agit de Pierre Guyonnet, ancien militaire, demeurant au bourg.

Le 24 décembre 1837, le maire autorise le garde-champêtre à faire appel à la porte de l'église de tous les gardes nationaux de la commune de se rendre à la chambre commune pour la nomination de leur officier. Devant le peu de succès de cet appel et le manque de civisme des gardes nationaux montamiséens, le maire fait constater par procès-verbal au préfet « que si l'organisation de la garde nationale de la commune n'a eu aucun bon résultat, qu'il n'y a eu nullement de sa faute ».

Le 12 septembre 1841, le maire reçoit les 48 fusils et les 5 sabres appartenant à la garde nationale de la commune qui étaient déposés chez M. Prévost, armurier à Poitiers pour entretien depuis 1839, le garde champêtre est chargé de leur entretien.

Le 1er février 1847, le conseil à l'unanimité à l'honneur d'exposer à M. le Préfet de la Vienne « que la commune de Montamisé est l'une des plus pauvres de ce département, qu'elle ne possède en effet ni revenu, ni biens communaux, de tel sorte que pour subvenir à ses dépenses obligatoires, si modiques, elle est obligée de s'imposer extraordinairement chaque année... » (5 pages de délibérations exposant les misères de la commune et de ses habitants).

Déjà un « cahier de doléances » sur la grande misère des communes rurales et de leurs habitants...

Le 26 avril 1848 (la Seconde République est proclamée le 25 février 1848), le conseil délibère au sujet de la plantation d'un arbre de la Liberté, arbre fourni par le régisseur de la Roche de Bran. Y aurait-il un manque d'enthousiasme pour le nouveau régime ? Le conseil décide que l'arbre serait planté le samedi soir 29 avril sans aucune annonce de fête. Le maire demande que la fête de la bénédiction soit ajournée, attendu que l'indisposition dont est atteint M. Ménardière, capitaine de la garde nationale l'empêcherait de s'y trouver...

Le 15 août 1848 a lieu l'installation du nouveau conseil municipal (11 membres) qui procède à l'élection du maire et de l'adjoint par scrutin secret et individuel, est élu maire JBH Belliard et adjoint M. Brissonnet.

Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République. Le 2 décembre 1851 a lieu le coup d'état du prince président Bonaparte, le 7 novembre 1852 le Sénat proclame Louis-Napoléon empereur, les 20 et 21 novembre, plébiscite pour la restauration de l'empire qui est proclamé le 2 décembre 1852.

Nous sommes sous le régime du second empire, Napoléon III est empereur des français, au niveau communal cela se traduit par le changement du maire.

Nomination par arrêté du préfet en date du 21 août 1852 de M. Ballu comme maire de Montamisé avec pour adjoint Antoine Petit. Le 10 octobre 1852, le conseil municipal prête serment à l'empereur.



JBH Belliard propriétaire du manoir de Mortier

« A la suite de l'émigration de Charles-Aimé Fouqueteau de Mortier, qui combat dans les armées vendéennes, le domaine est saisi comme bien national puis vendu les 12 prairial an II (31 mai 1794) et 6 ventôses an III (24 février 1795). Il est acheté pour moitié par Jean-Joseph Pavie l'aîné, négociant à Poitiers, époux de Rose-Madeleine Partenay, et pour une autre moitié par Pierre Boisson, architecte à Poitiers, époux de Radeconde-Elisabeth Pavie (sœur de Jean Joseph Pavie). Pavie rachète sa moitié à Boisson le 23 décembre 1807, puis revend le tout en 1827 à Jean-Baptiste-Honoré Belliard, époux d'Hélène-Laure Pavie (fille de Jean Joseph Pavie), propriétaire demeurant à Poitiers. L'acte de vente mentionne « une maison de maître, trois métairies, des bâtiments pour l'exploitation, cours, jardins, prés, vignes, enclôtures, bois, garenne, terres labourables et non labourables ». Quelques décennies plus tard, Belliard vend Mortier en plusieurs morceaux, aboutissant à l'éclatement actuel du hameau en plusieurs fermes. » (1)

JBH Belliard va ensuite se retirer dans sa maison de Poitiers.

Sources

- (1) Inventaire Région Poitou-Charentes - Communauté d'agglomération de Poitiers / Y. Suire, 2006
- Registres de délibérations de la commune de Montamisé (AD 86 et Mairie)
- AD 86 Etat-Civil en ligne
- Base de données généalogiques JF Liandier
- Photo : Le logis vu depuis le sud-ouest. © Région Poitou-Charentes - Communauté d'agglomération de Poitiers / Y. Suire, 2006.

Montamisé, le 10 mars 2019

Article de Jean-François LIANDIER